

CR visite site du projet de parc OUREA, la Robine sur Galabre,

21/06/2023, avec Jessy LE GILLOU

L'objectif de la visite sur place était de vérifier l'état des habitats naturels, de localiser les espèces d'intérêt patrimonial avérées et potentiellement présente pouvant être impactés par le projet.

Habitats présents :

1-pelouse sèche semi- naturelles dans les clairières. Habitat d'intérêt communautaire n°6210B



Présence de 3 espèces d'orchidées, en fruit, non identifiables

Potentiellement présence d'autres orchidées, certaine pouvant être remarquable. Un passage en avril-mai permettrait d'identifier ces orchidées en graines.

Habitat en cours de fermeture par la colonisation de genévriers, de pommiers, autre arbustes

Habitat important à préserver car il est l'habitat d'espèces de papillon, orthoptères, habitat de chasse de chauves-souris, d'oiseaux...

La clairière pourrait être entretenue pour maintenir le milieu ouvert et un bon état de conservation. Un débroussaillage manuel ou mécanique pourrait être envisagé, tout en conservant, dans les talus, pentes quelques bosquets d'arbres constitués d'un beau Genévrier (fait des fruits consommés par certains Oiseaux entre autres), d'un pommier et d'un érable ou d'un chêne, d'un arbre feuillus. Conserver la diversité des essences arbustives et d'arbres.

Une fauche permettrait l'entretien de la pelouse et pourrait la rendre moins grossière et permettre de conserver sa diversité floristique.

Le passage des animaux après la fauche de mi juin pourrait être favorable. Un petit troupeau, en pâturage pas trop long mais contraint pourrait favoriser le maintien de l'ouverture.

2- forêt mésophile de pins sylvestre, habitat d'espèce N°42.59

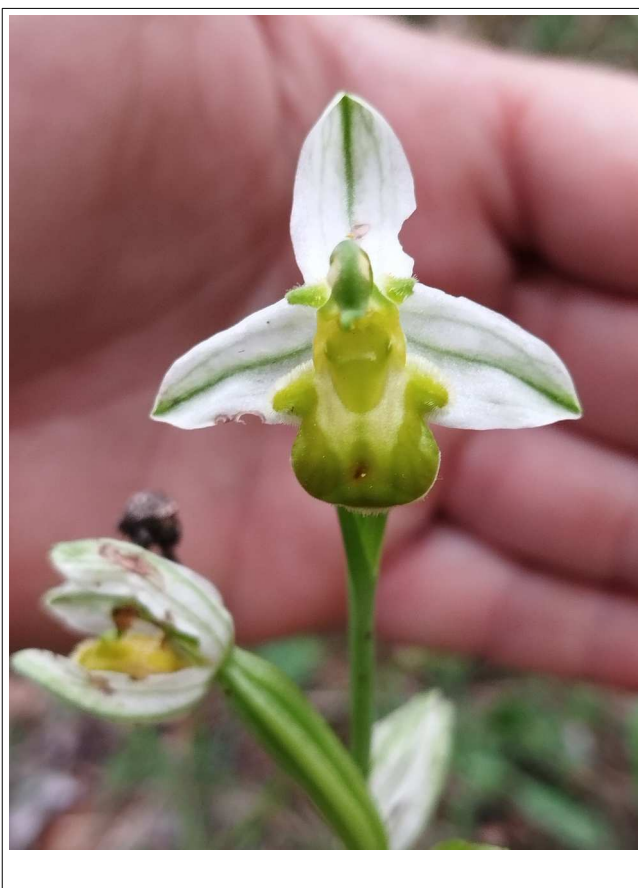
cette jeune forêt de pin est piqueté de chênes, de quelques bouleaux, peupliers sénescents. Le pin est l'espèce pionnière qui a colonisé les milieux anciennement fauchés, pâturés, semblable à la clairière présentée précédemment.

L'intérêt de cette pinède est qu'elle peut être un habitat d'espèce : gîte à chauve souris et insectes saproxyliques. La venue des feuillus et la présence de feuillus sénescents, comme le bouleau devenu un garde mangé pour les insectes saproxyliques et les Pics sont les éléments à conserver.



Le projet n'a pas d'impact sur cette forêt si ces arbres sénescents sont conservés. Quelques gros pins peuvent être conservés pour les laisser vieillir car ils pourront, en phase de sénescence, présenter des écorces décollées et être de potentiels gîtes à chauves-souris.

Le projet d'habitation est localisé en pinède, proche d'un arbre à insecte et d'une orchidée à identifier. Si l'arbre à trous et à insecte sont conservés, le projet n'a pas d'impact sur l'habitat d'espèce.



Recommandations générales :

- les chantiers lourds et bruyants sont à réaliser entre le 15 août et le 15 mars afin de favoriser la tranquillité des espèces lors de la reproduction et de l'élevage des jeunes.
- les machines utilisant de l'huile ne doivent pas fuir dans le milieu naturel.
- tous les arbres morts et sénescents (photos) ne doivent pas être coupés sauf s'il menacent la sécurité des usagers.



conclusion

ce projet n'a pas d'impact significatif sur les habitats et les espèces. Selon la gestion du site qui sera faite, ce projet pourra avoir un impact positif (débroussaillage, fauche, gestion de la fréquentation). Le public captif pourra être l'occasion de le sensibiliser à la préservation de la faune et de la flore et habitats naturels.